10.11.2019 – 16:45 Uhr

Nouvelle CCT Lidl : Doublement du congé de paternité

Weinfelden (ots) -

La convention collective de travail (CCT) en vigueur depuis mars 2011 établie entre Lidl Suisse, le syndicat Syna et la Société suisse des employés de commerce sera renouvelée à compter du 01/03/2020 et prolongée de quatre ans. De nombreuses modifications en faveur des collaborateurs ont été apportées à la nouvelle CCT. L'accent est mis sur la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Ainsi, l'entreprise offre désormais à ses collaborateurs 20 jours de congé paternité et 18 semaines de congé maternité avec versement du salaire à 100 %.

En collaboration avec le syndicat Syna et la Société suisse des employés de commerce, Lidl Suisse a adapté ses conditions d'emploi en faveur de ses collaborateurs. Dans la nouvelle CCT, l'accent est mis sur la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. La nouvelle CCT a été signée vendredi dernier par Lidl Suisse, le syndicat Syna et la Société suisse des employés de commerce.

Pour les mères et les pères

La nouvelle CCT prévoit le doublement du congé paternité payé, qui passe donc de 10 à 20 jours. Le congé maternité payé a également été prolongé, de 16 à désormais 18 semaines. Lors de leurs congés respectifs, les deux parents profitent d'un salaire versé à 100 %. La nouvelle CCT inclut également « l'allocation de naissance » : lors de la naissance de leur enfant, les jeunes parents reçoivent un bon d'achat Lidl d'une valeur de 500 francs ainsi qu'une box bébé avec divers articles de l'assortiment Lidl.

Un niveau encore plus élevé

Avec sa CCT existante, Lidl Suisse garantit d'ores et déjà les salaires minimum les plus élevés du secteur, avec 4100 francs pour les collaborateurs sans formation et respectivement 4200 et 4350 francs pour les collaborateurs ayant bénéficié d'une formation de deux et de trois ans.* Pour la première fois, la nouvelle CCT définit les salaires minimum pour les apprentis et les stagiaires. Par ailleurs, les indemnités de fonction, les cadeaux d'ancienneté et la promotion de la formation continue ont été négociés.

La CCT Lidl offre des conditions d'emploi attractives telles que la semaine de travail à 41 heures ou le renoncement à la déduction de coordination selon la LPP - ce qui profite surtout aux nombreuses femmes qui

travaillent à temps partiel. Le salaire est assuré selon la LPP dès le premier franc, indépendamment du taux d'occupation du collaborateur.

Marco Monego, Chief Human Resources Officer de Lidl Suisse, se réjouit de la conclusion du contrat : « Notre nouvelle CCT est la plus avancée du secteur. Nous affirmons ainsi que l'idéal, c'est Lidl, en particulier pour nos collaborateurs. Il n'est pas seulement question d'une rémunération juste et de conditions de travail attractives, il s'agit aussi de fixer des garanties contractuelles. Notre but est de nous améliorer et de nous perfectionner continuellement. »

Xenia Wassihun, responsable partenariat social pour la Société suisse des employés de commerce, poursuit : « En tant que centre de compétences en matière de travail et de formation, nous sommes très satisfaits du résultat des négociations. Lidl Suisse a non seulement prolongé la CCT existante, mais l'a aussi perfectionnée afin de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Ce sont plus de 3500 collaborateurs qui en profitent. »

Marco Geu, secrétaire central du commerce de détail pour Syna, ajoute : « Après des négociations constructives, nous sommes parvenus, en collaboration avec Lidl Suisse, à franchir une étape supplémentaire. Avec la prolongation des congés maternité et paternité, nous avons satisfait une des principales exigences formulées par nos membres. Avec la nouvelle CCT, Lidl Suisse donne un signal fort. »

*Le salaire se base sur un taux d'activité de 100% avec versement du 13ème salaire.

Contact:

Contact Lidl Suisse :
Mathias Kaufmann
Service de presse
Tél. : 071 627 82 00
E-mail : media@lidl.ch
www.lidl.ch
www.facebook.com/lidlch

Medieninhalte

Vorne, v.l.n.r. : Marco Geu, Syna, Christian Zünd, Kaufmännischer Verband Schweiz, Georg Kröll, Lidl Schweiz Hinten, v.l.n.r. : Stefan Kopp, Lidl Schweiz, Xenia Wassihun und Sybille Di Lorenzo, Kaufmännischer Verband Schweiz, Cornelia Bickert, Syna, Marco Monego, Lidl Schweiz, Caroline Schubiger, Kaufmännischer Verband Schweiz Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100016795 / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/LIDL Schweiz/Lidl Suisse"

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100016795/100836403 abgerufen werden.